

**PROCÈS VERBAL ET  
COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL  
du mardi 30 juin 2020 - 19H00**

Étaient présents, tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de :  
Mesdames Maryline GOYEZ et Emilie LAGNEAU, absentes excusées ayant donné procuration.  
Monsieur Gaëtan VERDOUCQ ayant donné procuration à partir de la délibération n°29.  
Monsieur Adrien GOMES est nommé secrétaire de séance.

=====

**Compte rendu du Conseil Municipal du 2 juin 2020**

Madame le Maire invite le conseil à adopter le compte rendu du Conseil Municipal du 2 juin 2020.

*Adopté à l'unanimité*

**1) Compte rendu des décisions prises par le Maire**

Mme Lefebvre invite le Conseil à prendre note des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

- Décision n° 2020-010 : Mr Duhaut : Quelle est l'infraction ? Mme Lefebvre : Ce sont des travaux sans autorisation rue des Bruyères.
- Mr Delbarre : Pourquoi il n'y a pas de décision de prise pour l'achat des masques et quel en est le coût ?  
Mme Lefebvre : Cet achat d'un montant de 30 000€ ne relève pas d'une décision mais d'un achat de fonctionnement. Elle remercie les membres de l'assemblée qui ont participé à la distribution.

**2) Compte Administratif VILLE – Approbation des comptes**

**2.1) Approbation du compte de gestion de la Ville**

Mr Figenwald donne lecture du compte de gestion 2019 de la ville.

*Adopté à l'unanimité*

**2.2) Approbation du compte administratif de la Ville**

Mr Figenwald donne lecture du compte administratif 2019 de la ville.

*Adopté à la Majorité*

*5 abstentions : B. BRICHE, M. HOUPLAIN, M. DUHAUT, G. DELBARRE et C. BRASSE*

**3) Compte Administratif ZAE – Approbation des comptes de gestion**

**3.1) Approbation du compte de gestion de la ZAE**

Mr Figenwald donne lecture du compte de gestion 2019 de la ZAE.

*Adopté à l'unanimité*

**3.2) Approbation du compte administratif de la ZAE**

Mr Figenwald donne lecture du compte administratif 2019 de la ZAE.

*Adopté à la Majorité*

*5 abstentions : B. BRICHE, M. HOUPLAIN, M. DUHAUT, G. DELBARRE et C. BRASSE*

**4) Débat d'Orientations Budgétaires – Annexe compte rendu du DOB**

Mme Lefebvre invite le conseil à prendre acte du débat d'orientations budgétaires 2020 (cf : Annexe - compte rendu du DOB)

- Mr Debarre : quel est l'impact financier de la crise sanitaire sur les finances de la ville et demande un bilan ? Mr Figenwald : l'impact financier nécessitera une analyse qui sera communiquée.

- Mr Duhaut : il n'y a jamais eu de baisse des impôts. Mme Lefebvre : C'est un engagement auprès des Beuvrygeois malgré les importantes dépenses.
- Mr Delbarre : les bases d'imposition augmentent de 2 % et pourquoi pas une baisse des taux d'imposition équivalente ? Mme Lefebvre : Comme précisé précédemment, les élus de la liste se sont engagés à ne pas augmenter les taux d'imposition.
- Mr Delbarre : la commune a-t-elle prévu des fonds pour la réfection de la rue de Loïsne dans l'opération « travaux de voiries » ? Mr Verdoucq : la rue de Loïsne est entretenue afin d'assurer la sécurité. Cette rue comme d'autres fera l'objet d'une analyse pluriannuelle.
- Mr Delbarre : pour l'opération 34, la commune a-t-elle prévu des travaux pour la mise en service des sanitaires du cimetière ? Mme Lefebvre : les sanitaires sont ouverts chaque année pendant la période de la Toussaint.
- Mr Delbarre : pour l'opération 45, Il n'y a pas de fonds de travaux urbain cette année ? Mr Figenwald : le FTU est attribué pour 2 ans et les crédits n'ont pas été utilisés.
- Mr Delbarre : Pour l'opération 47, « aménagements de terrains » la commune a prévu la réfection des équipements sportifs le long du canal ? Mr Verdoucq : le matériel est en commande.
- Mr Delbarre : est-il envisagé d'installer des caméras de vidéosurveillance à la Halte Fluviale suite aux nombreux désordres rencontrés ? Mr Verdoucq : le projet peut faire l'objet d'une étude mais les travaux seraient importants et coûteux
- Mr Delbarre : opération 63, un ascenseur à la Maison Médicale est prévu ? Mme Lefebvre : le bâtiment n'est pas adapté pour cet équipement.  
Mr Delbarre : Avez-vous des pistes pour l'installation de médecins ? Mme Lefebvre : un rendez-vous est prévu avec une équipe hospitalière afin d'étudier les possibilités.

*Prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires*

#### 5) **Contributions directes – Vote des taux 2020**

Mr Figenwald propose au Conseil Municipal de voter les taux, identiques à ceux de 2019.

*Adoptée à la Majorité*

*5 abstentions : B. BRICHE, M. HOUPLAIN, M. DUHAUT, G. DELBARRE et C. BRASSE*

#### 6) **Affectation des résultats 2019 – Budget Primitif**

Mr Figenwald invite le Conseil à affecter le résultat comme suit :

<b>EXCÉDENT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2019</b>	<b>2 129 475,06 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b>	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	<b>784 097,03 €</b>
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	<b>153 378,03 €</b>
	<b>1 192 000,00 €</b>
Total affecté au c/1068 :	<b>937 475,06 €</b>
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2019</b>	
Déficit à reporter (ligne 002)	<b>0,00 €</b>

*Adoptée à la Majorité*

*5 abstentions : B. BRICHE, M. HOUPLAIN, M. DUHAUT, G. DELBARRE et C. BRASSE*

#### 7) **Vote du budget primitif Ville 2020**

Mr Figenwald présente le budget primitif 2020 de la Ville qui s'équilibre à 9 405 000 € en Fonctionnement et à 4 468 500 € en Investissement.

*Adopté à la Majorité*

*5 abstentions : B. BRICHE, M. HOUPLAIN, M. DUHAUT, G. DELBARRE et C. BRASSE*

**8) Affectation des résultats 2019 – Z.A.E.**

Mr Figenwald invite le Conseil à affecter le résultat comme suit :

<b>EXCÉDENT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2019</b>	<b>51 040,78 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b>	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	<b>0,00 €</b>
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	<b>0,00 €</b>
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	<b>51 040,78 €</b>
Total affecté au c/1068 :	<b>0,00 €</b>
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2019</b>	
Déficit à reporter (ligne 002)	<b>0,00 €</b>

*Adoptée à l'unanimité*

**9) Vote du budget primitif Z.A.E. 2020**

Mr Figenwald présente le budget primitif 2020 pour la ZAE qui s'équilibre à 111 200 € en Fonctionnement et à 124 400 € en Investissement.

*Adopté à la Majorité*

*5 abstentions : B. BRICHE, M. HOUPLAIN, M. DUHAUT, G. DELBARRE et C. BRASSE*

**10) Créances irrécouvrables – Admissions en non-valeur**

Mr Figenwald invite le conseil à admettre en non-valeur la somme de 4 369,71 € relative aux impayés de cantine.

*Adoptée à l'unanimité*

**11) Bourses communales**

Mr Figenwald invite le Conseil à approuver l'actualisation des revenus de référence pour l'accès aux bourses communales et l'augmentation de leur montant.

- Mr Delbarre : serait-il plus intéressant pour les familles de prendre en compte le revenu fiscal de référence ? Mr Figenwald : Après étude avec les services municipaux, le revenu brut global est majoritairement plus intéressant pour les familles que le revenu fiscal de référence.

*Adoptée à l'unanimité*

**12) Subventions aux associations locales**

Mme Wach invite le Conseil à voter les subventions aux associations locales.

- Mr Duhaut : est-il possible de voir les bilans des associations. Mme Wach : les bilans financiers peuvent être communiqués.

*Adoptée à l'unanimité*

*Ne prennent pas part au vote : P. BEAUVOIS, P. WACH et V. COUTELLE*

**13) Subventions aux œuvres d'intérêt général**

Mme Wach invite le Conseil à voter les subventions aux œuvres d'intérêt général.

*Adoptée à l'unanimité*

**14) Association « Apolline une leçon de vie » – Demande de subvention exceptionnelle**

Mme Wach invite le Conseil à voter une subvention de 200 € pour participer au financement des projets d'amélioration du confort de vie de la petite fille de deux ans atteinte de deux maladies rares.

- Mr Briche : la subvention aurait pu être plus conséquente. Mme Lefebvre : une cagnotte internet est ouverte à tous.

*Adoptée à l'unanimité*

**15) Association Léo Lagrange – remboursement de frais pour confection de masques**

Mme Wach invite le Conseil à voter une subvention de 500 € pour rembourser l'achat de fournitures pour la confection de masques.

- Mr Duhaut : pourquoi la commune rembourse-t-elle des frais sans présentation de factures ? Mme Lefebvre : l'association a fourni les factures.
- Mr Delbarre : à quel public les masques ont été attribués ? Mme Lefebvre : ils ont été proposés aux personnels municipaux et à certains beuvrygeois.

*Adoptée à la Majorité*

*3 contres : B. BRICHE, M. HOUPLAIN et M. DUHAUT*

**16) Collège Albert Debeyre – Signature d'un avenant à la convention « utilisation des équipements sportifs »**

Mr Bray invite le Conseil à autoriser la signature de l'avenant à la convention d'utilisation des équipements sportifs qui modifie la participation prévue à l'article 6-II qui s'élevait à 6 996 € par an et passe à 9 255 € pour l'année 2019.

*Adopté à l'unanimité*

**17) École de Musique – Demande de subvention au titre du « Soutien aux écoles hors réseau »**

Mr Gruson invite le Conseil à solliciter des subventions auprès du Conseil Départemental du Pas-de-Calais, pour le soutien aux écoles hors réseau pour l'école de musique.

*Adoptée à l'unanimité*

**18) Accueil de loisirs Été 2020 – Modifications des modalités tarifaires, de fonctionnement et de personnel**

Mme Denis invite le Conseil à modifier les dates des sessions de juillet et d'août du Centre de Loisirs de cet été, comme suit : du 6 juillet au 17 juillet, du 20 au 31 juillet et du 3 au 21 août 2020 et de modifier les tarifs en fonction du nombre de jours de fonctionnement.

- Mr Delbarre : les centres sont ouverts plus tôt et plus tard ? Madame Denis : c'est une demande des beuvrygeois

*Adoptée à l'unanimité*

**19) Été 2020 – Ouverture des structures scolaires Prévert et Chénier pour le dispositif « vacances apprenantes »**

Compte tenu de la crise sanitaire, Mr Bray informe le conseil que le gouvernement a mis en place le dispositif « Vacances Apprenantes » piloté par l'Education Nationale. Il est proposé de mettre à disposition des établissements d'accueils (écoles Prévert et Chénier du 6 au 17 juillet 2020).

*Adoptée à l'unanimité*

**20) Été 2020 – Séjours camping du SIVOM**

Mme Denis rappelle à l'assemblée l'existence des colonies de vacances organisées en partenariat avec le SIVOM de la Communauté du Béthunois. En raison de l'état d'urgence sanitaire actuel et l'annulation des colonies, le SIVOM propose des Séjours camping organisés entre le 20 juillet et le 21 août 2020. Elle propose d'autoriser l'encaissement des frais d'inscriptions par la municipalité.

- Mr Delbarre : combien d'inscriptions ont été déposées ? Mme Denis : 6 inscriptions mais en attente d'encaissement à ce jour.

*Adoptée à l'unanimité*

**21) Tarifs Garderie**

Mme Denis invite le Conseil à fixer les tarifs de garderie à compter du 1er septembre 2020. 3 tarifs sont proposés : l'un pour un quotient familial supérieur à 834€, le second pour un quotient familial de 617 à 834€ et le troisième inférieur à 617€.

- Mr Briche : la mention « Sauf cas exceptionnels » pourrait être inscrite dans le cadre de la présence d'un enfant en garderie n'ayant pas fait l'objet d'une réservation. Mme Lefebvre : les parents respecteront les délais d'inscription et pour tout retard indépendant de leur volonté, une souplesse sera accordée pour les cas exceptionnels non récurrents.

*Adopté à la Majorité*

*2 abstentions : G. DELBARRE et C. BRASSE*

**22) Tarifs de la restauration scolaire et temps de pause méridienne**

Mme Denis invite le Conseil à fixer les tarifs de cantine à compter du 1er septembre 2020, selon les mêmes règles que les tarifs de garderie.

*Adopté à la Majorité*

*2 abstentions : G. DELBARRE et C. BRASSE*

**23) Accueil de loisirs Toussaint 2020 – Modalités tarifaires**

Mme Denis informe le Conseil qu'un centre de petites vacances est envisagé du 19 au 30 octobre 2020 inclus pour les enfants de 6 à 15 ans. L'inscription pourra se faire à la semaine. Elle l'invite à en définir les modalités de fonctionnement et de tarification.

- Mr Delbarre : un centre de loisirs de petites vacances étendu à la journée complète et non une demie journée serait appréciable pour les beuvrygeois. Mme Denis : c'est en cours de réflexion en partenariat avec les associations.

*Adoptée à la Majorité*

*2 abstentions : G. DELBARRE et C. BRASSE*

**24) Accueil de loisirs Février 2021 – Modalités tarifaires**

Mme Denis informe le Conseil qu'un centre de petites vacances est envisagé du 22 février au 05 mars 2021 inclus pour les enfants de 6 à 15 ans. L'inscription pourra se faire à la semaine. Elle l'invite à en définir les modalités de fonctionnement et de tarification.

*Adoptée à la Majorité*  
*2 abstentions : G. DELBARRE et C. BRASSE*

**25) Accueil de loisirs Avril 2021 – Modalités tarifaires**

Mme Denis informe le Conseil qu'un centre de petites vacances est envisagé du 26 avril au 07 mai 2021 inclus pour les enfants de 6 à 15 ans. L'inscription pourra se faire à la semaine. Elle l'invite à en définir les modalités de fonctionnement et de tarification.

*Adoptée à la Majorité*  
*2 abstentions : G. DELBARRE et C. BRASSE*

**26) Accueil de loisirs Eté 2021 – Modalités tarifaires**

Mme Denis informe le Conseil qu'un centre de loisirs aura lieu en juillet et août 2021. Deux sessions sont programmées : du 8 au 30 juillet 2021 inclus et du 2 août au 20 août 2021 inclus pour les enfants de 4 à 16 ans inclus. Elle l'invite à en définir les modalités de fonctionnement et de tarification.

- Mr Delbarre : les horaires du centre sont de 9h à 17h et non de 8h à 18h ? Mme Denis : la garderie ne pourra pas être effectuée par les animateurs mais pourra avoir lieu dans le cadre du recrutement des « jobs d'été ».
- Mr Duhaut : dans le cas d'une autre crise sanitaire, les parents seront-ils remboursés des sommes avancées lors de l'inscription de leur enfant aux centres de loisirs via l'application ? Mme Denis : oui l'application Myperischool peut être paramétrée en fonction des besoins et générer des avoirs pour rembourser les familles.

*Adoptée à la Majorité*  
*2 abstentions : G. DELBARRE et C. BRASSE*

**27) Accueil de loisirs Eté 2021 – Personnel**

Mme Denis invite le Conseil à arrêter les effectifs du personnel des centres de loisirs qui auront en juillet et août 2021.

Elle précise qu'une journée d'intégration et de formation interne sera organisée afin de mieux accueillir les jeunes animateurs et leur rappeler les règles de sécurité.

*Adopté à l'unanimité*

**28) Base territoriale VTT / VTC – Signature d'une convention d'autorisation de passage, d'aménagement et d'entretien en propriété de la commune**

Mr Verdoucq invite le Conseil à autoriser Madame le Maire à signer une convention avec la CABBALR autorisant le passage, l'aménagement et l'entretien des circuits VTT. Les parcelles ci dessous présentent un intérêt pour la CABBALR :

AS n° 538	AB n° 274	AB n° 348
AX n°160	AB n° 275	AB n° 394
AX n°283	AB n° 356	AB n° 397
AS n° 538	AB n° 276	BC n° 701
AS n° 538	AB n° 391	BC n° 728
AB n° 396	AB n° 273	BC n° 706
AB n° 392	AB n° 395	BC n° 707

- Mr Delbarre : un des parcours va emprunter la rue de Loisne, des travaux sont prévus sur cette rue ? Mr Verdoucq : cette rue reste praticable pour les usagers.

*Adoptée à l'unanimité*

**29) Plan de gestion pluriannuel des opérations de dragage d'entretien sur l'unité hydrographique cohérente n°3 « Canal de Neufossé / Canal d'Aire »**

Mme Leveugle invite le conseil à prendre acte du projet du plan de gestion pluriannuel des opérations de dragage d'entretien sur l'unité hydrographique cohérente n°3 « Canal de Neufossé / Canal d'Aire ».

- Mr Delbarre : suite à l'enquête public du 13 juin, est-il possible de voir le rapport du commissaire enquêteur ? Mme Leveugle : le rapport sera demandé auprès des services de VNF mais c'est un arrêté préfectoral.

*Prend acte de l'arrêté*

*G. DELBARRE et C. BRASSE ne prennent pas acte*

**30) Retrocession et cession de terrains – rue Volta et Ohm**

Mme Leveugle rappelle la délibération du 18 juin 2019 adoptée à l'unanimité sur les projets des jardins partagés du quartier Renaissance, et invite le Conseil à accepter la rétrocession à la commune par le bailleur « Pas de Calais Habitat », des parcelles cadastrées section BE et non BC n° 482, 549, 483, 514, 517, 519, 521, 523, 525, 545, 546 et 830 pour une superficie de 8 100 m<sup>2</sup> à l'euro symbolique et dont les frais notariés seront à la charge de la commune.

*Adoptée à l'unanimité*

**31) OPH PAS DE CALAIS HABITAT – Cession d'un logement locatif social – Demande d'avis du Conseil**

Mme le Maire invite le Conseil à émettre un avis relatif à la cession d'un logement locatif social cadastrée BE n°377 sise 111 route Nationale à Beuvry.

*Emet un avis favorable*

**32) Déclassement communal « Chemin du Marais »**

Mme Leveugle invite le Conseil à procéder au déclassement du chemin du Marais dans le domaine privé communal de la commune de Beuvry.

- Mr Delbarre : Ce déclassement aurait dû avoir lieu avant les travaux ? Mme Leveugle : oui mais ce genre d'oubli reste fréquent.

*Adoptée à l'unanimité*

**33) Syndicat Mixte EDEN 62 – Convention de partenariat pour la gestion d'espaces naturels sensibles**

Mme Leveugle informe l'assemblée qu'il convient de conclure un partenariat avec le syndicat mixte EDEN 62 pour la gestion des espaces naturels sensibles situés sur la commune de Beuvry. Il est proposé d'autoriser Madame le Maire à signer la convention (pour la période de 2020 à 2026).

- Mr Delbarre : pourquoi la création d'un nouvel observatoire alors que l'ancienne hutte aurait pu être restaurée et utilisée à cet effet ? Mme Leveugle : l'ancienne hutte était percée et inutilisable.
- Mr Delbarre : pourquoi des coupes importantes d'arbres sans replantation ? Mme Leveugle : la coupe concerne des frênes atteints de « la chalarose » maladie fragilisant l'arbre avec des risques d'accidents.
- Mr Duhaut : des projets sont en prévision sur ce domaine ? Mme Leveugle : oui le chemin de l'observatoire va se poursuivre le long du terroir Vermeulen pour avoir une entrée au Petit-Sailly. Ce projet est en attente puisqu'un nettoyage du fossé des agneaux doit être réalisé.

*Adoptée à la Majorité*

*2 abstentions : G. DELBARRE et C. BRASSE*

**34) Salles Municipales – Modification du règlement de location et des tarifs pour les associations**

Mme Wach informe le Conseil de la modification et de la réglementation de la mise à disposition et la location des salles pour les associations.

*Adoptée à l'unanimité*

**35) Salles Municipales – Modification du règlement de location et des tarifs pour les particuliers / Elus / Personnel communal**

Mme Wach informe le Conseil de la modification et de la réglementation de la mise à disposition et la location des salles pour les particuliers / élus et personnel communal.

*Adoptée à l'unanimité*

**36) Remboursement de prestations annulées dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19**

Dans le cadre de la crise sanitaire Mr Figenwald invite le conseil à procéder au remboursements de prestations annulées.

*Adoptée à l'unanimité*

**37) Formation des élus locaux**

Mr Figenwald propose au conseil de fixer les dépenses de formation chaque année à 5% des indemnités de fonction allouées aux élus de la commune, soit 5 390 € à répartir en montant semblable entre chaque membre du conseil municipal.

- Mr Delbarre : vous envisagez des formations de groupe ? Mr Figenwald : chaque groupe est libre de disposer des crédits qui lui sont alloués.
- Mr Duhaut : les frais de déplacements sont à intégrer dans le crédit ? Mme Lefebvre : Oui

*Adopté à l'unanimité*

**38) Ressources Humaines – Versement d'une prime exceptionnelle pour les agents mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire**

Mr Figenwald propose au conseil d'instaurer une prime exceptionnelle en faveur des agents particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire.

*Adopté à l'unanimité*

**39) Ressources Humaines – Création d'un emploi de collaborateur de cabinet**

Mr Figenwald informe le conseil de son souhait de créer un emploi de collaborateur de cabinet. Il est proposé au conseil de créer cet emploi et précise que ses fonctions prendront fin au plus tard en même temps que le mandat de l'autorité territoriale.

- Mr Briche : Quelles seront les fonctions ? Mme Lefebvre : collaborateur du Maire
- Mr Delbarre fait remarquer qu'un service de navette sénior aurait été apprécié par la population.

*Adopté à la Majorité*

2 contres : G. DELBARRE et C. BRASSE - 3 abstentions : B. BRICHE, M. HOUPLAIN et M. DUHAUT

**40) Ressources Humaines – Régime indemnitaire des fonctionnaires RIFSEEP**

Mr Figenwald rappelle la composition du RIFSEEP et son attribution aux agents en fonction du poste occupé et donc son évolution en fonction de celle du tableau des emplois.

Il invite le Conseil à fixer la nature, les plafonds et les conditions d'attribution des indemnités des fonctionnaires.



*Adopté à l'unanimité*

**41) Ressources Humaines – Adoption du tableau des emplois**

Après avoir donné lecture des modifications apportées au tableau des emplois, Mr FIGENWALD invite le Conseil à l'adopter.

- Mr Duhaut : Le poste de concierge existait ? Mme Lefebvre : oui
- Mr Delbarre : pourquoi la suppression du poste de garde champêtre ? Mme Lefebvre : cette personne est radiée des effectifs.

*Adoptée à l'unanimité*

**42) Instruction des autorisations d'urbanisme**

Mme Leveugle invite le conseil à prendre acte de la possibilité de recourir à un prestataire privé pour l'instruction des autorisations d'urbanisme.

- Mr Duhaut : La CABBALR n'a pas de compétence dans ce domaine ? Mme Leveugle : le choix est facultatif et la commune souhaite que ce prestataire assure une permanence dans la commune.

*Adoptée à l'unanimité*

**43) Ecole de musique – réinscription des élèves non beuvrygeois en saison 2019-2020**

Compte tenu du contexte sanitaire et de l'absence de cours en présentiel depuis mars 2020, Mr Gruson propose au Conseil Municipal de fixer les tarifs de réinscription des élèves "non beuvrygeois" à l'école de musique à compter de la rentrée scolaire de septembre 2020 au tarif beuvrygeois.

*Adoptée à l'unanimité*

**44) Ecole de gym « la Concorde » réinscription des élèves extérieurs présents en saison 2019-2020**

Compte tenu du contexte sanitaire et de l'absence de cours en présentiel depuis mars 2020, Mr Bray propose au Conseil Municipal de fixer les tarifs de réinscription des élèves "extérieurs" à l'école de gymnastique municipale à compter de la rentrée scolaire de septembre 2020 au tarif beuvrygeois.

*Adoptée à l'unanimité*

Levée de séance : 22H00